

# Conditions générales de vente de formation

F23-V1.2



## Table des matières

1	Définitions.....	1
2	Objet et champ d'application.....	1
3	Validation de l'inscription.....	2
4	Rétractation.....	2
5	Règlement - Prix, facturation et modalités.....	2
6	Règlement – Retard ou défaut.....	2
7	Annulation ou report d'une formation par Lo et la Terre.....	3
8	Annulation d'une formation par le Client.....	3
9	Dématérialisation des supports.....	3
10	Obligations et Responsabilité de Lo et la Terre.....	3
11	Obligations du Client.....	3
12	Confidentialité et Propriété Intellectuelle.....	3
13	Protection des données personnelles.....	4
14	Communication.....	4
15	Loi applicable et juridiction.....	4

## 1 Définitions

**L'Entreprise** : Atelier céramique Lo et la terre – El Laurence Margaillan

17 quai de la libération 81800 Rabastens

06 95 61 62 94 – lo.ceramique@gmail.com – web : lo-terre.com

SIRET : 525 089 066 00027 - NDA : 76310992331

Le **Client** : Toute personne suivant la formation, le stagiaire.

Le **Financier** : Toute personne physique ou morale finançant la formation. Exemples : OPCA, Régions etc.

Le **Contrat** : accord conclu entre El **Lo et la Terre** et le **Client**. Ce contrat peut prendre la forme d'une convention, d'un contrat en bonne et due forme ou d'un devis validé par le **Client**. Le **Contrat** précisera au minimum l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ainsi que son prix.

## 2 Objet et champ d'application

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'organisme de formation : Atelier céramique Lo et la terre – El Laurence Margaillan

17 quai de la libération 81800 Rabastens - SIRET : 525 089 066 00027 - NDA : 76310992331

et le **Client** dans le cadre de la vente des prestations suivantes : toutes formations et stages proposées par **Lo et la Terre** y compris les formations à la carte dont le contenu, le volume horaire et le tarif est validé conjointement avec le **Client**.

Tout **Contrat** implique l'acceptation sans réserve par le **Client** et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du **Client**, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à **Lo et la Terre** si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci dans un contrat ou convention.

# Conditions générales de vente de formation

F23-V1.2

## 3 Validation de l'inscription

Les réservations pour une formation ne sont définitives qu'à condition d'avoir fait l'objet d'une confirmation écrite et signée (validation du **Contrat** ou d'un bulletin d'inscription) et accompagnée du règlement complet ou d'un acompte minimum de 30% suivant la formule de prestation choisie tel que défini dans le devis.

## 4 Rétractation

A compter de la date de signature du présent **Contrat**, le stagiaire a un délai de quatorze jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par écrit à l'adresse mail suivante : lo.ceramique@gmail.com et par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

## 5 Règlement - Prix, facturation et modalités

**Prix** : Tous les prix sont indiqués en euros «Exonérée de TVA : Art. 261.4.4 a du CGI».

Les prix comprennent l'action de formation, l'utilisation des équipements et la fourniture sauf si indiqué différemment dans le devis.

Les repas des stagiaires ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement ne sont pas inclus dans le prix de la prestation de formation.

**Facturation** : Une facture est émise lors des demandes de règlement. Elles sont payables comptant à compter de la date d'émission de la facture, sans escompte et à l'ordre de El Laurence Margaillan.

### Modalités de règlement

- Suivant la formule de prestation choisie, le règlement s'effectuera soit :
  - En ligne par carte bancaire
  - En chèque
  - Par virement

- L'inscription est réalisée suivant les modalités décrites au paragraphe 3.
- L'intégralité du paiement est due au premier jour de formation.

### • Pour les formations financées par un **Financier** :

Si le **Client** souhaite que le règlement soit effectué par le **Financier** dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par le **Financier** qu'il aura désigné.

Si le **Financier** ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au **Client**.

En cas de non-paiement par le **Financier**, pour quelque motif que ce soit, le **Client** sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

## 6 Règlement – Retard ou défaut

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le **Client** de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard de paiement par rapport à la date d'exigibilité du paiement.

Le **Client** devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels (huissiers) ou d'auxiliaires de justice. En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable d'un responsable autorisé de **Lo et**

# Conditions générales de vente de formation

F23-V1.2

**la Terre.** Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie exigible de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est plus récente.

## 7 Annulation ou report d'une formation par Lo et la Terre

**Lo et la Terre** se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le **Client** avec un préavis raisonnable.

**Lo et la Terre** se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'il juge utile à ses programmes, prestations et planning des cours. Il se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et stage de son offre de formation.

## 8 Annulation d'une formation par le Client

- Toute annulation d'une formation à l'initiative du **Client** devra être communiquée par écrit.
- La demande devra être communiquée au moins trente (30) jours calendaires avant le début de la formation. A défaut, les sommes perçues pour l'inscription ne seront pas remboursables.
- Toute formation ou cycle commencé est dû en totalité, sauf accord contraire exprès de **Lo et la Terre**.

## 9 Dématérialisation des supports

Dans le cadre d'un engagement environnemental, la quasi-totalité de la documentation relative à la formation est remise sur des supports dématérialisés.

## 10 Obligations et Responsabilité de Lo et la Terre

**Lo et la Terre** s'engage à fournir une prestation de formation conforme aux spécifications décrites dans le **Contrat**.

## 11 Obligations du Client

Le **Client** s'engage à :

- payer le prix de la formation ;
- n'effectuer aucune reproduction du matériel ou des documents dont les droits d'auteur appartiennent à **Lo et la Terre**, sans l'accord écrit et préalable de **Lo et la Terre** ; et
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable de **Lo et la Terre**.

## 12 Confidentialité et Propriété Intellectuelle

Il est expressément convenu que toute information divulguée par **Lo et la Terre** au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de **Lo et la Terre**.

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. En conséquence, le participant s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit de **Lo et la Terre**. Le participant s'interdit d'effectuer toute copie de logiciels utilisés dans les stages, à l'exception des exercices réalisés, à condition que les fichiers n'incluent en aucune façon des parties du programme protégé par un copyright.

En conséquence, le **Client** s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le **Client** se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les apprenants.

## 13 Protection des données personnelles

Dans le cadre de la réalisation des formations, **Lo et la Terre** est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées avec des prestataires ou sous-traitants pour le strict besoin des formations.

En outre les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de **Lo et la Terre** ou de l'éventuel prestataire ou sous-traitant, qui s'engage à y faire droit dans les délais règlementaires et à en informer **Lo et la Terre**, en écrivant à l'adresse suivante : lo.ceramique@gmail.com

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, **Lo et la Terre** s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées.

Par conséquent, **Lo et la Terre** s'engage à :

- Ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des formations ;
- Conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels. ;
- En cas de sous-traitance, Lo et la Terre se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles.
- Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du Client et/ou de la personne physique concernée.

## 14 Communication

Le **Client** autorise expressément **Lo et la Terre** à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un **Contrat** et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

## 15 Loi applicable et juridiction

Les **Contrat** et tous les rapports entre **Lo et la Terre** et son **Client** relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours compté à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Toulouse.